

La Gazette

LE JOURNAL D'INFORMATION DE VOTRE COMMUNE

Zuydcootoise



SEPT
2021

Samedi 4 septembre de 10h à 12h
Place de la Gare

Animation Vélo & Vous

ADAR

Au programme : 2 balades collectives
(à 10h et à 11h)

4 vélos adaptés : Trike – Handbike

Triporteur – Tricycle

1 tandem et 2 vélos de ville

Inscription au 03 28 66 96 82



Vélo & Vous
Une prestation de l'ADAR

Animation le **Samedi 04 Septembre 2021 de 10h à 12h**
Place de la Gare - 59123 Zuydcoote

Au programme :

- 2 balades collectives de la rue de Valenciennes à la plage (à 10h puis à 11h)

Le service Vélo & Vous :

- 4 vélos adaptés : Trike | Handbike | Triporteur | Tricycle
- 1 tandem
- 2 vélos de ville

Plus d'infos sur www.adar-asso.fr

Inscription par téléphone : 03.28.66.96.82

Samedi 4 septembre de 15h à 18h

Au pont de Zuydcoote Concours de pêche

La Bourriche Zuydcootoise

Mercredi 15 septembre/Après-midi
Camion MOBIL'OPTIQUE

Place de la gare



Samedi 25 septembre
de 14h30 à 17h30

Au pont de Zuydcoote Concours de Pêche

La Bourriche Zuydcootoise

Samedi 25 septembre
de 10h à 12h et de 14h à 18h

Espace Robert Merle Festival de l'archéologie

Le Courtil des Simple

C'est notre histoire : les GAULOIS

Entrée libre

Enquête archéologique : sur réservation,

3 euros par enfant - 1 accompagnant gratuit

Point lecture de Zuydcoote

114 rue du Général de Gaulle
(à côté de la Mairie)

Ouvert en drive les mardis
7 et 21 septembre de 16h à 18h



Déchèterie Mobile
Quand le tri se fait en bas de chez vous

Le nouveau service de déchèterie qui se déplace dans votre quartier

Spécial déchets verts

Venez déposer vos encombrants
samedi 11 septembre 2021

DÉCHETS AUTORISÉS
PARKING RUE DU SEMAPHORE - ZUYDCOOTE

8h-13h
Le créneau horaire doit impérativement être respecté et tout dépôt sauvage est strictement interdit.

Plus d'infos sur www.communaute-urbaine-dunkerque.fr

Un geste simple gratuit et citoyen



Vous aimez le Golf !

Vous souhaitez découvrir ce sport !

N'hésitez pas à participer aux nombreuses initiations gratuites proposées du 3 septembre au 17 octobre au Golf Bluegreen Dunkerque Grand Littoral.

Des séances de découverte de 2 heures vous permettront de vous initier aux joies de cette activité.

Profiter d'un sport de plein air est un véritable atout en cette période particulièrement fragilisée.



Danse irlandaise

avec l'association Le Courtil des Simples

Les cours de danse irlandaise solo débutants reprendront cette année, le lundi soir de 18h30 à 19h45, à partir du 13 septembre, à la salle Pierre Lamstaes.

Les places sont limitées à 5, sous réserve des mesures sanitaires à appliquer dans le contexte du sport.



Le Mzic Band relance son groupe de musique dès septembre !

L'association recrute des musiciens tous pupitres afin de recréer un groupe d'animations musicales.

Si vous souhaitez rejoindre ce groupe dynamique prenez contact avec Fabrice DELOBELLE au 06 26 03 64 94 ou en Mairie de Zuydcoote.



Zuydcootoises, Zuydcootois,

L'été se termine avec une météo en demi teinte. Ceci n'a pas empêché les Zuydcootois de participer nombreux aux différentes manifestations qui leur ont été offertes durant cette saison estivale par Zuydcoote Animations.

Les Zuydcootois et les touristes ont pu découvrir « La cabane aux délices » qui a ouvert mi juillet. Comme promis lorsque la municipalité a retenu leur projet, Mr et Mme Lothe nous offre un établissement multiservices où l'on peut même trouver la possibilité de retrait d'argent. N'hésitez pas à aller flâner sur la terrasse de ce lieu sympathique. Nous leur souhaitons pleine réussite.

Durant juillet, nous avons pu voir également la CUD intervenir sur la sécurisation de la véloroute aux traversées de la voie ferrée et de la ferme nord.

La rentrée s'annonce riche en événements. L'école a largement été relookée grâce à l'investissement de Zuydcoote Animations et de certains élus. Nos petits Zuydcootois vont découvrir une entrée largement embellie grâce à notre agent, Jean-Noël Marteel, une nouvelle décoration et de nouveaux jeux de plein air pour animer leurs récréations.

La périscolaire a également bénéficié d'une rénovation complète grâce à l'association Proxi services qui investit les lieux dès la rentrée. En effet, cette association prendra en charge l'encadrement des enfants en lieu et place du SEJ mais avec le même personnel d'encadrement. Au-delà de ce rôle d'animation, cette association ouvre une agence d'aide à la personne au dessus du périscolaire. Elle proposera de multiples services auprès des zuydcootois et auprès des habitants des communes voisines. C'est un vrai plus pour notre commune de pouvoir bénéficier de ces nouveaux services.

Les travaux de l'église vont bientôt s'achever tandis que, dès la rentrée, nous relançons le projet d'étude de notre équipement communal.

Vous le savez, cette rentrée se fait encore avec les contraintes sanitaires liées au Covid. Prenez soin de vous.

Bonne rentrée à tous

Florence VANHILLE
Maire de Zuydcoote

Sommaire

Conseil Municipal	4
Retour sur images	6
Travaux	7
Vacances	10
Autrefois	12

Permanences

Permanence des Conciliateurs de Justice

Lundi 6 septembre en mairie
sur rendez-vous au 03 28 29 90 00
Si besoin contactez le 03 28 61 52 44

Permanence de l'Assistante Sociale

Mme DENYS et Mme VANDERHAEGHE, assistantes sociales assurent le secteur de Zuydcoote aux lieux de permanences ci-dessous :
• à la mairie de Ghyvelde, 154 bis rue Nationale, le mardi
• au CCAS de Bray-Dunes, 341 av du Gl de Gaulle, le jeudi 2 septembre.

En raison du Covid-19, les permanences se font sur rendez-vous au 03 59 73 47 20. Le port du masque est obligatoire.

Permanence du CCAS

Mme LEMPEREUR, adjointe déléguée aux affaires sociales et au logement assure une permanence chaque mardi de 9h à 11h sur rendez-vous au 03 28 29 90 00

Permanence de M. Paul CHRISTOPHE Député de la circonscription

Contactez le bureau à Bourbourg
11, rue du Marché aux fruits au 06 62 64 50 59
pour prendre rendez-vous

Permanence de la Mutuelle Just'

Vendredi 17 septembre en mairie
sur rendez-vous au 03 28 29 90 00
Si besoin contactez le 03 74 02 00 85

Permanence de la Maison de l'emploi pour les + de 25 ans

341, rue du Général de Gaulle à Bray-Dunes
Tél. 03 28 29 96 20
Lundi : 13 h à 17 h 30 - Mardi : 13 h à 16 h 30
Mercredi : Fermeture
Jeudi : 13 h à 17 h 30 - Vendredi : 13 h à 16 h 30

Permanence de la Mission locale pour les - de 25 ans

341, rue du Général de Gaulle à Bray-Dunes
Tél. 03 28 29 96 20
Sur rendez-vous : lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h

Permanence d'Habitat du Nord

Chaque jeudi de 14 h à 17 h
Permanence à Saint-Pol-sur-Mer
Rue de la République,
Résidence Jean Bart, entrée S, appt 1
Tél. 08 11 71 59 59

Le dernier conseil municipal a eu lieu le 15 juin en présence du maire

F. VANHILLE, J. DECOSTER, P. DESFRENNES, N. VANVINCQ, B. LEMPEREUR, B. PRUVOST, R. SCHOONHEERE, B. DIMPRE, I. DEVULDER, F. POCHOLLE, F. DELANSAY, T. WALLYN, M. LECOINTRE, A. DEBEUSSCHER, C. VERHEGGE, M. BOUCHER, V. FINANCE, D. FERYN
Excusée : D. DELORRIER

Mme le Maire souhaite rendre hommage à Maurice DESWARTE, qui nous a quittés le 23 mai 2021 à l'âge de 87 ans. Maurice a beaucoup œuvré pour la Commune en tant que Conseiller Municipal, adhérent et Président des Anciens Combattants, membre très actif auprès de son épouse au sein de l'Association des Toujours Jeunes et membre également très actif de Zuydcoote Animations. Une minute de silence est faite en son honneur.

Convention des prestations

La convention pour la période 2021/2022 entre la commune et l'Association Proxi Services est présentée aux conseillers

1/ Surveillance des déjeuners

2/ Gestion du dortoir

3/ Gestion des espaces éducatifs et périscolaires

Ces 3 premières actions sont calculées sur les 36 semaines de période scolaire, avec un nombre d'animateurs fixe pour la pause méridienne et le périscolaire respectant les taux d'encadrement fixés par la DDCS et à 1 pour le second dortoir.

4/ Accueils de Loisirs

Pour les ACMSH des vacances scolaires d'automne, d'hiver, de printemps et d'été, la commune s'engage à verser sa participation en fonction des heures de travail réellement effectuées par le per-

sonnel de Proxi Services. Le nombre d'animateurs est recruté en fonction du nombre d'enfants inscrits. Proxi Services s'engage à reverser la part familiale du périscolaire, des accueils de loisirs ainsi que la participation de la CAF versée sur les actions.

Tarifs 2021

F.VANHILLE, Maire, propose de modifier les tarifs des accueils de loisirs (sans aucune relation avec la délibération précédente), de créer les tarifs du périscolaire semaine et mercredi (puisqu'elle n'existait pas) et de créer un loyer pour l'étage du 128 rue du Général de Gaulle d'environ 30m², sachant que l'Association engagera des travaux de réfection. La modification des tarifs sera effective à compter du 1/09/2021. A l'unanimité, le Conseil Municipal, accepte les nouveaux tarifs.

Attribution des subventions aux associations 2021

Mme DESFRENNES propose aux membres du Conseil Municipal d'affecter le montant à chaque association ou organisme selon le tableau ci-joint. Le conseil accepte à l'unanimité.

UNC-AFN : 400.00 €

Chasse Nature : 150.00 €

Zuydcoote Animations : 20 000.00 €

Longe Zuydcoote : 250.00 €

Proposées : 20 800.00 €

Déjà votées : 8 771.68 €

Total : 29 571.68 €

(Budget : 45 000.00 €)

Plan de relance – continuité pédagogique - appel à projets pour un socle numérique dans les écoles élémentaires

La commune de Zuydcoote a répondu à l'appel à projets pour équiper l'école de 3 ensembles TBI, 3 ordinateurs portables enseignants, 1 ordinateur portable Direction, 16 tablettes. La demande

a été déposée le 2/03/2021. L'aide de l'État est comprise entre 50% et 70%. Sur un devis estimé à 8 582.40 €, la subvention sollicitée est de 6 007.68 €. La Ville de Zuydcoote a été retenue. Le projet a été monté avec les enseignants de l'école, Mme DESFRENNES explique que les ensembles TBI sont pour les classes de CP/CE1/CE2, puisque la classe des CM1/CM2 est déjà équipée, auxquels s'ajoutent les ordinateurs portables pour les enseignants. Les 16 tablettes sont mutualisées pour toutes les classes. Le Conseil municipal, à l'unanimité, autorise Mme le Maire à signer la convention

Vente mini rampe skate-park à la ville de Leffrinckoucke

Le constat est fait que la mini rampe, par impossibilité de surveillance constante (impossible de mettre des caméras), est sujet de dégradations continuelles et de regroupement de jeunes d'autres communes sur fond d'alcool ou autres. La commune de Leffrinckoucke souhaite se porter acquéreur de ce module, pour l'installer dans un endroit visible et surveillé, pour la somme de 3500€. Le conseil accepte à l'unanimité.

Questions de Vanessa FINANCE, Marie BOUCHERY et David FERYN :

1^{ère} question :

Pourquoi, à l'occasion de la réfection du revêtement et du marquage au sol de la RD60, n'a-t-on pas créé d'aménagements cyclables ? Mme le Maire répond que c'est une bonne question car il y a dix ans quand le CD60 a été refaite, Mme VANHILLE a posé la même question. A l'époque, il lui avait été répondu qu'il y allait avoir la véloroute. Elle n'était pas très contente pour les collégiens qui partaient vers Bray-Dunes. Depuis, la véloroute a été aménagée et il est certain que cette véloroute reste plus sécurisante qu'une piste cyclable sur le CD60.

Mme FINANCE précise qu'il manque de signalisation pour annoncer la véloroute aux touristes. Mme VANHILLE l'accorde. Cette signalisation devait être prévue par la CUD pour la signalisation propre et la signalisation touristique. Les 2 budgets n'ont pas été retenus. Ceci dit, il existe un budget dans le cadre de l'Opération Grands Sites dont elle a la charge. La mise en place de signalisation a été prévue au regard de la fréquentation importante entre la frontière et Leffringkoucke. Mme FINANCE regrette le manque de cette piste cyclable sur le CD60, qui devrait se matérialiser que par un marquage au sol. Mme VANHILLE préfère privilégier la véloroute beaucoup plus sécurisante face à la CD60 où les voitures roulent vite malgré les limitations et le passage des bus.

2^{ème} question :

Qu'y a-t-il de prévu en termes de prévention et d'information des usagers de la plage (surtout dans le secteur du ponton et du point info) concernant la fragilité des dunes ? Concernant l'interdiction d'accès aux chiens (aucune info au ponton par exemple) ? Le parking plage a été réaménagé, les arceaux à vélo posés, c'est très bien, cela devrait permettre une circulation plus fluide et plus sécurisée dans ce secteur. Quid du secteur de la Ferme Nord, le boulevard de l'hôpital est envahi de voitures mal garées les week-ends de beau temps. Doit-on attendre la rénovation de la ferme Nord et l'OGS ou est-il possible de voir avec HMZ ou la gendarmerie si une info peut être faite sur le stationnement, voire le cas échéant des sanctions ?

Mme VANHILLE signale qu'il y a une interdiction « chiens sur la plage » d'un mètre de large peinte au sol. Elle précise qu'elle n'est pas adepte des panneaux sur l'estacade. Concernant la protection des dunes, chaque année c'est la galère pour obtenir ces ganielles. Elle confirme qu'un budget a été attribué à la CUD mais très tardivement, et que donc la mise en œuvre a

pris du retard. Mme LECOINTRE propose qu'un saisonnier puisse faire de la prévention auprès des familles. Mme le Maire explique que les jobs d'été des Dunes de Flandre ont déjà ce type de poste dans le service protection plage. Mme le Maire évoque la demande grandissante des « services de la plage », tels que l'ouverture des sanitaires, que l'on ouvrirait qu'en juillet/août et maintenant on ouvre dès le mois de mai les week-ends et on nous reproche de ne pas ouvrir la semaine, le nettoyage de la plage de plus en plus nécessaire, les sauveteurs présents dès juin mercredi et week-end. Hélas le budget n'est pas extensible et le littoral est prisé. Est-ce qu'il n'est pas un équipement communautaire ? Quel est le périmètre des Dunes de Flandre ?

Bruno PRUVOST explique que l'année dernière il a mis à plusieurs reprises des panneaux interdit aux chiens et que ceux-ci étaient arrachés régulièrement. Si l'on met un service civique pour sensibiliser, il va se faire insulter. Mme le Maire l'a vécu. Mme FINANCE demande si on ne peut pas commencer par la sensibilisation des Zuydcootois, Mme le Maire précise que les Zuydcootois respectent et connaissent l'intérêt de la dune. Mme FINANCE évoque les problèmes de stationnement au niveau de la Ferme Nord. Mme VANHILLE a déjà demandé pour installer des potelets mais ça ne fait que déplacer le problème.

3^{ème} question :

Avez-vous des nouvelles des dates précises de l'enquête publique concernant la ZA, comme évoqué dans la gazette ? Mme VANHILLE répond que non mais que l'Etat n'autorisera pas d'enquête publique en juillet/août.

Travaux de l'église

Mme VANHILLE remercie vivement Bruno Pruvost et Régis Schoonheere pour leur présence sur le terrain, leur investissement sur la commune et le nombre d'heures passées au service de Zuydcoote et des Zuydcootois. Mr De-

coster fait le point : Tout le plafond intérieur avec les grandes plaques en bois sont retirées, avec les 40 ans de poussières, toute la structure de l'autel est prête, une grande partie de l'électricité aussi. Les travaux sont arrêtés en attendant que la toiture soit faite, ce qui est en cours et sera fini fin juin. Entre temps, les travaux intérieurs pourront être repris mais avec les congés etc. Mr DECOSTER est incapable de donner une date de fin. Si tout va bien, pour mi-septembre ça devrait être terminé.

Projet école

Mr DECOSTER a avancé sur le dossier avec Mme DELANSAY. Ils ont fait le point sur le compte-rendu fourni par l'AMO, MP Conseil. La prochaine étape serait une présentation à tous ceux intéressés prévue en septembre.

Point Infos Tourisme

La porte d'entrée du PIT va être changée.

Travaux Robert Merle

Une étude pour le remplacement du carrelage de l'entrée et le remplacement de la porte d'entrée est en cours. La partie sanitaire se fera dans un second temps.

Sécurisation Véloroute

Mme le Maire travaille sur ce projet depuis la création de la véloroute. Bruno Pruvost et Régis Schoonheere ont pris le dossier à bras le corps et cela avance d'ici début juillet. Les problèmes de visibilité seront réglés et des chicanes seront réalisées pour casser la vitesse des vélos. La traversée au niveau de la Ferme Nord sera aussi réalisée dans un second temps.

Départ d'Aurélié THOORIS

Même si beaucoup d'élus sont déjà informés, Mme le Maire annonce le départ d'Aurélié THOORIS après 10 ans à Zuydcoote vers Bourbourg. Mme le Maire la remercie vivement de son aide précieuse et son soutien permanent. Merci à toi Aurélié !



LA TRADITIONNELLE BAINNADE À L'ANCIENNE
le 4 juillet



SIGNATURE DE LA NOUVELLE CONVENTION ENTRE L'ASSOCIATION PROXISERVICES ET LA COMMUNE
le lundi 19 juillet 2021. La convention est établie pour la surveillance de la pause méridienne, du périscolaire et des accueils de loisirs. M. Bruno DIMPRE et M. David LECLERCQ travaillent à la mise en place du nouveau contrat afin d'assurer dès la rentrée de septembre la continuité des services.



DÉPÔT DE GERBE POUR LA COMMÉMORATION DU 14 JUILLET
La date du 14 juillet, déclarée Fête Nationale en 1880, marque la célébration de la République Française.



SCÈNE MOBILE



KERMESSE DE L'ÉCOLE QUI CLÔTURE L'ANNÉE SCOLAIRE



LE CENTRE C'EST TROP L'ÉCLATE !!!



CINÉMA EN PLEIN AIR du 15 juillet 2021, organisé par Zuydcoote Animations et les Dunes de Flandre.

Durant les vacances, l'entrée des élèves côté « Primaire » et la cour de l'école ont pris des couleurs !!!



Quelques jeux au sol, des aménagements ainsi qu'un nouveau panier de basket y ont également trouvé place.

Des travaux de réfection de peinture ont été faits dans le préau, un lave-mains a été posé dans la classe de Madame WAQUET.



Grâce à la Kermesse de l'école de fin d'année, Zuydcoote Animations a aménagé l'entrée de l'école Primaire, a installé une maisonnette pour petits sur le terrain des maternelles.

Des buts de foot seront installés aux vacances de la Toussaint.

En espérant que les enfants appré-

cient cet embellissement et en profitent.

Merci à tous les intervenants qui ont réalisés ces travaux pour les enfants de l'école.

Réfection de l'entrée de la voie verte, côté Ferme Nord,

par la CUD avec la pose d'un revêtement gravillonné. Ces travaux ont permis de sécuriser davantage l'entrée et de supprimer la flaqué d'eau qui s'installait à chaque forte pluie.



Arrêtés municipaux

• N° M 76/2021 : Remise à niveau 18 fontes D60-Rue de la Résistance du 16 août pendant 30 jours calendaires

Mesures : Article 1 : Il convient, pour la sécurité et le bon déroulement des travaux de réguler la circulation comme suit sur la D60-rue de la Résistance :

- La vitesse sera limitée à 30 km/h
- La circulation se fera dans les deux sens, par basculement sur la chaussée opposée

Article 2 : Le stationnement sera interdit à proximité du chantier au droit des travaux, aux véhicules légers et aux poids lourds, sauf ceux du chantier.

Article 3 : La signalisation correspondante sera mise en place par la société en charge des travaux.

• N° M 78/2021 : Prolongation arrêté municipal M72/2021 - Port du masque obligatoire sur les zones à forte concentration sur la commune

Mesures : Article 1 : Le port du masque sera obligatoire jusqu'au 16 septembre 2021 inclus

- Au nord de la rue de Wattrelos (parking plage, digue, accès plage)

- Place de la gare pendant le marché hebdomadaire du mercredi

Article 2 : Le port du masque est obligatoire pour : Les commerçants et personnes pénétrant dans le périmètre du marché (âgés de plus de 11 ans).

Les personnes déambulant sur la digue et/ou utilisant les sanitaires publics, ou se rendant au point infos

Article 3 : Les mesures prises aux articles 1 et 2 s'appliquent nonobstant la validité du pass sanitaire.

• N° M 86/2021 : Réparation Conduite Telecom Pour Orange Rue Jean Moulin du 6 septembre pendant 30 jours calendaires

Mesures : Article 1: Il convient, pour la sécurité et le bon déroulement des travaux de réguler la circulation comme suit au droit de la rue Jean Moulin

- La vitesse sera limitée à 30 km/h

- La circulation se fera alternativement de façon manuelle

Article 2 : La signalisation correspondante sera mise en place par la société en charge des travaux.

Pose d'arceaux à vélos

Début août derrière la Cabane aux Délices, pour favoriser le stationnement des cyclistes.



Cette saison estivale a vu un nouvel aménagement du point infos



Festival de l'archéologie

La deuxième édition du festival de l'archéologie « C'est notre histoire », organisée par le Courtil des Simples aura lieu de samedi 25 septembre, de 10h à 12h et de 14h à 18h, à l'espace Robert Merle. Elle aura pour thème les gaulois. Au programme : une enquête archéologique (sur inscription) ; une troupe de gaulois, les Contoutos Atrébates ; deux conférences ; une balade historique dans les dunes, une balade contée ; un atelier de galons gaulois ; etc.

Le programme détaillé ainsi que toutes les infos sont disponibles sur la page Facebook du Courtil des Simples, ainsi que sur la page dédiée au @festival de l'archéologie de Zuydcoote.

L'accès au festival est soumis au pass sanitaire en fonction de ce qui sera en vigueur à la date.

En août, nous sommes intervenus au centre aéré du village pour parler histoire de la monnaie gauloise avec les enfants et créer la monnaie du festival.

L'équipe du Courtil des Simples



L'arrivée de Proxi Services



Il y a un an, la municipalité a engagé une réflexion concernant l'encadrement de nos petits Zuydcootois en périscolaire, à la pause méridienne et durant les vacances scolaires.

2 raisons ont motivé cette démarche. Le changement de contrat qui nous lie à la caisse d'allocations familiales et surtout la santé financière fragile de l'association Service Enfance Jeunesse.

La responsabilité de changer de prestataire était un enjeu fort puisque le revenu du SEJ provenait pour 1/3 de Zuydcoote. D'autres communes comme Bray-Dunes, Ghyvelde ou Leffrinckoucke dépendaient aussi du SEJ. Cependant, la municipalité a aussi la responsabilité d'assurer la continuité de service auprès des zuydcootois. Rester avec le SEJ, c'était prendre le risque de voir l'association périliter sans avoir de solution en face.

Fort du constat que la richesse du SEJ est la qualité du personnel très compétent, la municipalité s'est mise en quête d'une entreprise ou d'une association pouvant reprendre pleinement l'activité du SEJ tout en conservant le personnel.

Dès janvier, un long travail d'étude financière, de communication auprès des communes concernées et de recherche de solutions de reprise du personnel, a été engagé par nos élus Pascale Desfrennes et Bruno Dimpres puis en collaboration avec Proxi Services.

Au cours du 2^{ème} trimestre, le projet et l'association Proxi services ont été présentés à la majorité des élus. L'association SEJ ainsi que les communes concernées ont été informées de la future décision de changement prévu pour la rentrée scolaire. Le SEJ a organisé des Assemblées Générales qui ont permis d'aboutir à la solution proposée par notre municipalité, à savoir le regroupement des 2 associations permettant la préservation totale de l'emploi des 21 salariés de SEJ.

Proxi Services est une association qui existe depuis 1999. Elle propose 2 activités principales : l'animation et un service d'aide à la personne avec proposition de petits travaux, ménage, repassage, jardinage, aide aux personnes âgées, etc...

En reprenant l'animation des petits Zuydcootois, Proxi Services a accepté de répondre au souhait de la municipalité en installant une agence à Zuydcoote.

Arrêtés municipaux

• **N° M 73/2021 : Réparation branchement assainissement rue Guynemer du 2 septembre pendant 20 jours calendaires**

Mesures : Article 1 : Il convient, pour la sécurité et le bon déroulement des travaux de réglementer la circulation comme suit au droit du 12 Guynemer :

- La vitesse sera limitée à 30 km/h

- La circulation se fera dans les deux sens, par basculement sur la chaussée opposée.

Article 2 : Le stationnement sera interdit à proximité du chantier au droit des travaux, aux véhicules légers et aux poids lourds, sauf ceux du chantier.

Article 3 : La signalisation correspondante sera mise en place par la société en charge des travaux.

• **N° M 74/2021 : Trail des Dunes de Flandre le 26 septembre**

Mesures : Article 1 : Itinéraire emprunté pour l'organisation du trail de 9h à 14h lors du passage des coureurs :

- Les chemins accès plage de la base de voile de Zuydcoote

- Traversée de la rue de Valenciennes pour accéder à la rue de Wattlelos

- La dune Marchand (les chemins balisés)

- Plage de Zuydcoote

- Le secteur bois (à l'est du camping de l'Estran)

- Rue du Sémaphore (1/3 de la route)

- Secteur dunaire à proximité de la salle « Merle »

- Traversée du chemin privé et du Bd Vancauwenberghe (à hauteur de la voie Ferrée)

- Le secteur boisé derrière la Ferme Nord

- Traversée du passage ferroviaire pour accéder à la Dune Dewulf.

Article 2 : Le stationnement rues de Wattlelos et du Sémaphore sera interdit.

La circulation rue de Wattlelos se fera en demi-chaussée (les coureurs emprunteront la partie Nord de cette rue).

Article 3 : L'accès au petit bois à l'est du camping de l'Estran sera interdit.

Etat civil

Naissance

30/06/21 Nino LECLERCQ
Fils de Jonathan LECLERCQ et de Stéphanie DUBOIS

PACS

20/08/21 Hélène TERRIERE et Hervé DEVYNCK

Décès

17/07/21 André LAMSTAES (80 ans)

24/08/21 Emile CRAEYE (91 ans)

25/08/21 Bernadette CATRY veuve BARBIEUX (81 ans)

Accueils de loisirs

du lundi 18 octobre au vendredi 22 octobre

Age : De 3 ans à 14 ans (enfants nés de 2007 à 2018 inclus)

Lieu : Ecole maternelle pour les 3-6 ans (Centre maternel)

Espace « Robert Merle » pour les 6-14 ans (Centre primaire)

Horaires : de 9 h à 17 h 30 (accueil possible à partir de 8 h 30) avec **une interruption de 12 h à 13 h 30** pour le repas qui peut être pris à la cantine.

Modalités d'inscription :

Les tarifs sont déterminés en fonction de 5 tranches de quotient familial. Cette décision a été prise sur demande de la Caisse d'Allocations Familiales de Dunkerque qui finance une partie des Accueils de Loisirs.

L'inscription n'est possible que par semaine complète. Il en est de même si votre enfant mange à la cantine.

Des permanences pour les inscriptions seront organisées par Proxi Services au 128, rue du Général de Gaulle. Le mercredi 29 septembre et le vendredi 1^{er} octobre de 16h30 à 19h30.

Devront être présentés :

- **L'attestation de quotient familial** (délivrée par la CAF ou imprimée via le site : www.caf.fr) ou à défaut, l'avis d'imposition 2021 (revenus 2020) et la notification de vos prestations familiales,
- **l'attestation de sécurité sociale ;**
- **le carnet de santé ;**
- **la carte d'identité de l'enfant.**

Attention : si l'enfant ne dispose pas, à ce jour, de la carte d'identité, prévoir de la faire établir dès à présent. Elle sera obligatoire pour toute éventuelle sortie à l'étranger.

Les inscriptions pourront être prises en compte dès que les dossiers administratifs et sanitaires seront complets et que le paiement sera effectué.



EMPLOIS D'ANIMATEUR, ANIMATRICE

Les candidatures pour les Accueils de Loisirs des vacances de la Toussaint 2021 sont à adresser en Mairie, à l'intention de Mme le Maire.

Joindre : la copie du diplôme du BAFA, un RIB, la copie du carnet de vaccinations et un extrait du casier judiciaire datant de moins de 3 mois.

La date limite est fixée au samedi 25 septembre, dernier délai.

	1 ENFANT	2 ENFANTS	3 ENFANTS	4 ENFANTS	5 ENFANTS
Quotient-Familial	Semaine	Semaine	Semaine	Semaine	Semaine
< 300	8.05 €	15.40 €	22.05 €	28.40 €	34.00 €
301 à 500	11.00 €	21.20 €	30.30 €	40.00 €	51.00 €
501 à 700	15.00 €	29.00 €	42.45 €	56.00 €	69.50 €
701 à 1000	20.90 €	38.90 €	57.00 €	75.00 €	93.00 €
> 1000	24.90 €	45.30 €	65.10 €	85.20 €	105.00 €

ENFANT EXTERIEUR A LA COMMUNE : 8.00 € / jour - CANTINE (Enfant extérieur) : 5.30 € / repas

CANTINE (Enfant ZUYDCOOTOIS)

1 enfant : 3.70 € par repas – 2 enfants : 3.10 € par repas par enfant – 3 enfants : 2.45 € par repas par enfant

FORFAIT JOURNEE EXCEPTIONNELLE : 13.00 € / jour par enfant

FORFAIT SORTIE BUS : 5.00 € / jour par enfant

Halte de la Ferme Nord

Destruction de la halte ferroviaire du "Sanatorium Maritime de Zuydcoote" le 20 juillet 2021. Le chantier a pu être arrêté mais pas assez tôt hélas ! Aucun permis de démolir ou avis de travaux n'a été déposé en mairie. **La SNCF est totalement fautive de cette destruction malheureuse.**



Une première réunion s'est tenue avec tous les protagonistes, la Communauté Urbaine de Dunkerque, la Commune de Zuydcoote, l'Hôpital Maritime de Zuydcoote qui est propriétaire du terrain et de la Halte, ainsi que le responsable immobilier de la SNCF.

La commune de Zuydcoote souhaite la reconstruction et c'est pourquoi tous les matériaux ont été récupérés le 2 août dernier et entreposés en sécurité à la Ferme Nord dans l'attente des suites de l'enquête car plusieurs plaintes ont été déposées.

Libre Expression

Comme tous, nous regrettons la démolition intempestive d'un élément de notre patrimoine historique : la halte ferroviaire de la Ferme Nord. Dans une zone de notre commune qui fait l'objet de plusieurs réglementations de protection de l'environnement et des paysages, il est tout à fait surprenant qu'un tel évènement puisse se produire à l'insu de la commune. La Municipalité a décidé de déposer plainte, et nous espérons vivement que cette plainte aboutira à une identification des responsables et à des mesures de réparation.

Toutes les atteintes à l'environnement doivent être relevées, et notamment lorsqu'il s'agit d'atteintes à la nature. Rappelons que, lors d'un récent conseil municipal, nous avons signalé que des travaux avaient été effectués autour de l'Hôpital Maritime. Puis, quelques semaines plus tard, des tranchées ont été ouvertes au sein de la Cité de l'Hôpital, en plein site classé. Dans ces deux cas, aucune autorisation préalable n'avait semble-t-il été demandée, au mépris des dispositions réglementaires.

La loi doit être appliquée dans tous les cas de figure, et on ne peut pas être moins exigeant avec la nature qu'avec le patrimoine bâti.

Contact : BoucheryFerynFinance@gmail.com

Déchetteries communautaires

Dépôts acceptés dans les déchetteries de la CUD : cartouches d'encre, pots de peinture, radios, piles et batteries, ampoules et néons, huiles usagées, papiers et cartons, bois, textiles, ferrailles, tontes et branches, encombrants, gravats, déchets d'équipements électriques et électroniques.

Les déchetteries sont ouvertes : du lundi au samedi de 8h30 à 12h15 et de 13h45 à 18h30, les dimanches et jours fériés de 8h30 à 12h15. **Pour toute information :** Appel gratuit au numéro vert 0800 22 45 57 ou sur www.dunkerquegrandlittoral.org

Ramassage des poubelles

Lundi : marron - Vendredi : bleu

Déchets verts

Rappel des solutions possibles pour traiter les déchets verts

- L'apport volontaire des gros volumes de déchets verts dans l'une des 4 déchetteries communautaires (gratuit pour les véhicules < 1.90 m non logués).
- Le compostage domestique (possibilité d'obtenir un composteur par la Communauté Urbaine)
- Le service de ramassage des encombrants sur rendez-vous (voir ci-dessous)
- Chaque mardi après-midi 13h30- 17h et samedi matin 9h-12h possibilité de déposer les déchets dans la benne derrière la mairie. Si vous souhaitez davantage d'information, vous pouvez contacter le 0800 22 45 57 (appel gratuit) ou sur www.dunkerquegrandlittoral.org

Collecte des encombrants

Sur rendez-vous et moyennant une contribution de 12€ ttc par enlèvement vous pourrez faire évacuer vos déchets. Vous aurez à préciser la nature des matériaux à retirer et prévoir 8 à 15 jours de délai pour le retrait qui se fera en votre présence. Tél : 03 28 24 45 41 Plateforme collecte des déchets.

Dératisation

En cas de problème d'assainissement ou de rats, la Communauté Urbaine de Dunkerque a mis en place un numéro gratuit : **08 00 543 754**. Elle traite les demandes au cas par cas et intervient directement sur votresecteur.



Fanny (John) Kessisoglu

1917

Fanny (John) Kessisoglu est née en janvier 1874 à Berdiansk en Russie (Ukraine). Infirmière-major de la Société française de Secours aux Blessés militaires (Croix-Rouge), elle est décédée le 14 août 1917 d'une méningite cérébro-spinale, contractée dans son service à l'hôpital de Zuydcoote.

Fanny Kessisoglu est citée dans le rapport sur les prix de Vertu du 25 novembre 1915 de l'Académie Française : "[...] six infirmières de la Société de Secours aux Blessés militaires ont été mises à l'ordre du jour de l'armée dans les termes suivants : Ont fait preuve du plus grand dévouement et d'un grand courage en soignant les blessés français des ambulances de Furnes, malgré un bombardement presque journalier ; sont restées à leur poste jusqu'au moment où le dernier blessé a été évacué. Ce sont : Mme Panas, infirmière major ; Mlles d'Haussonville, Murat, Wasender, Ansart et Kessisoglu. Plusieurs de ces infirmières, qui n'en sont pas à leur première manifestation d'héroïsme, se sont préparées à la guerre actuelle, les unes durant la campagne gréco-turque, les autres au Maroc, et aussi en Sicile, lors du tremblement de terre. Depuis cette glorieuse citation, l'équipe a soigné les typhiques à Dunkerque avec une rare abnégation jusqu'à l'heure où leur ambulance, une fois encore, a dû être évacuée. [...]"

Elle était déjà titulaire de la croix de guerre. M. le Général commandant la 9e armée lui a fait parvenir, sur son lit de mort, une seconde citation, donnant une dernière fois cette vaillante femme en exemple aux troupes pour lesquelles elle s'était dévouée; il a tenu à se faire représenter à ses obsèques, accentuant ainsi le caractère de solennité que leur donnaient la présence des plus hautes autorités médicales et celle de détachements de troupes anglaises et françaises. Mlle Kessisoglu était l'une des infirmières les plus capables et les plus dévouées de la Société. Elle avait donné sa mesure, lors des inondations



Cimetière communal de Zuydcoote

de Paris et, pendant la campagne des Balkans, en Grèce. Depuis le début de la 1ère guerre mondiale, elle n'avait pas cessé de prodiguer des soins dans les hôpitaux militaires temporaires.

Le char funèbre, un simple camion, disparaissait sous les fleurs et sous les drapeaux, un piquet de soldats portait les couronnes qui n'avaient pu y trouver place. Tous les grades du Service de Santé se trouvaient réunis. C'était un flot d'uniformes, une marée de voiles bleus. Un grand nombre d'Anglais s'étaient joints au cortège mélancolique et majestueux, le long des dunes à la verdure triste. Le cimetière de Zuydcoote est moitié civil, moitié militaire. Au milieu de l'émotion générale, des

discours redisent les vertus et les œuvres de cette femme de bien, déjà titulaire de la croix de guerre, à laquelle le Général de la 9e armée vient d'ajouter une deuxième palme. Le clairon fait entendre une sonnerie funèbre, la terre, bientôt, recouvre le cercueil, et sur le bord de cette tombe fermée, jusqu'aux jours de la résurrection glorieuse, les yeux se mouillent, les cœurs se serrent, mais l'âme se reconforte dans l'acte de foi de l'éternel revoir !

Après la guerre elle a été inhumée au cimetière orthodoxe grec de West Norwood à Londres, Angleterre.